SAINTE AGATHE DES MONTS
Ici bat le cœur des Laurentides

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-EM-394
DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 8 245 000 $

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 10 décembre 2024, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- *Règlement numéro 2024-EM-394 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 8 245 000 $.*

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 10 février 2025.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 10 décembre 2024 » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 11 février 2025.

Anny Després, greffière adjointe

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
T. 819.326-4595 F. 819.326-5784
info@vsadm.ca